



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

- Nombre de conseillers
- en exercice : 13
- présents : 9
- votants : 12

L'an deux mil neuf, le quatorze mai, à vingt heures et quarante-cinq minutes, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Bruno MACE, Maire.

Pour : 12
Contre : 0
Abstention : 0

Présents : Bruno MACE, **Maire**
Lucette CORBUN, Jean-Paul HUNAUT, Pierre TORCHON, **Adjoints**
Laurence LACOSTE, Irma HELOU, Paola PASCOLINI, Josiane DUTECH,
Jean-Frédéric DUTECH, **Conseillers municipaux**

Absents représentés :

Muriel DOLFI ayant donné pouvoir à Laurence LACOSTE
Christine GOCEL ayant donné pouvoir à Pierre TORCHON
Philippe LEJEUNE ayant donné pouvoir à Irma HELOU

Absente non représentée :

Mercédès BERANGER

Secrétaire de séance : Paola PASCOLINI

Objet : Validation du règlement intérieur et révision du tarif de location de la salle 1000 club

Rapporteur Lucette CORBUN, Adjointe au Maire

Madame Lucette CORBUN donne lecture du règlement intérieur pour la mise à disposition et la location de la salle 1000 club et propose la révision des tarifs de location relatifs à la salle 1000 club de la commune. Ces tarifs étant fixés en cours d'année, ils seront maintenus exceptionnellement jusqu'à la fin de l'année 2010.

Vu la délibération du 25 janvier 2000 fixant le tarif de location de la salle des loisirs,

Après avoir entendu cet exposé, Après en avoir délibéré,
Le Conseil municipal à **L'UNANIMITE**

- **APPROUVE** le règlement intérieur pour la mise à disposition et la location de la salle 1000 club,
- **DIT** que le règlement intérieur pourra être modifié par la commission des fêtes, sports et loisirs.
- **FIXE** les tarifs de location de la salle 1000 club à jusqu'au la fin de l'année 2010 à :
 - 160 € pour une durée de 12 heures
 - 90 € pour une durée de 8 heures
 - 50 € pour une durée de 4 heures
- **AUTORISE** M. le Maire à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération,

Fait délibéré, les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme au registre des délibérations.

Le Maire,
Bruno MACE



Certifié exécutoire
Compte-tenu de la transmission
en sous-préfecture le.....
de la publication le.....
Fait à Villiers-Adam, le.....
Le Maire, Bruno MACE